

La préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique concernant une demande d'autorisation environnementale
pour l'implantation d'un parc éolien
sur le territoire des communes de Liernolles et Montcombroux-les-Mines**

Par arrêté préfectoral n° 137 / 2024 du 19 janvier 2024, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **mardi 13 février 2024 jusqu'au vendredi 15 mars 2024 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Liernolles, Montcombroux-les-Mines, Bert, Le Donjon, Loddès, Monétay-sur-Loire, Saint-Didier-en-Donjon, Saint-Léon, Saligny-sur-Roudon et Sorbier.

L'enquête sera conduite par une commission d'enquête composée des commissaires enquêteurs suivants :

- M. Guy DOUSSOT, directeur territorial, en retraite, en qualité de président de la commission,
- M. Robert FRADIN, retraité de l'Armée de l'Air, et M. Jean-Louis DUGNE, ingénieur des mines en retraite, en tant que membres titulaires,
- M. Michel TELLIER, major de gendarmerie en retraite, en tant que membre suppléant.

Les sièges de l'enquête sont fixés aux mairies de Liernolles et Montcombroux-les-Mines.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur supports papier et numérique dans les mairies susvisées, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public
- sur le site internet de la préfecture de l'Allier (www.allier.gouv.fr)
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/5054>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du mardi 13 février 2024 à 9 heures jusqu'au vendredi 15 mars 2024, à 16 heures 30 :

- sur les registres ouverts à cet effet dans les 10 mairies précitées et tenus à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;
- sur un registre dématérialisé accessible sur internet en utilisant le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5054>
(ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5054@registre-dematerialise.fr
- par courrier transmis au président de la commission d'enquête à l'adresse de l'une des deux mairies sièges de l'enquête : mairie de Liernolles **OU** mairie de Montcombroux-les-Mines.

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Liernolles : - Mardi 13 février 2024, de 9 h à 12 h (ouverture de l'enquête)
- Vendredi 1^{er} mars 2024, de 14 h à 16 h 30
- Vendredi 15 mars 2024, de 14 h à 16 h 30 (clôture de l'enquête)
- à la mairie de Montcombroux-les-Mines : - Mardi 13 février 2024, de 9 h à 12 h (ouverture de l'enquête)
- Lundi 19 février 2024, de 9 h à 12 h
- Mardi 5 mars 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie du Donjon : - Mercredi 28 février 2024, de 9 h à 12 h
- Mercredi 13 mars 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Saint-Didier-en-Donjon : - Lundi 19 février 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Saligny-sur-Roudon : - Jeudi 22 février 2024, de 14 h à 16 h 30
- à la mairie de Loddès : - Vendredi 1^{er} mars 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Sorbier : - Mardi 5 mars 2024, de 14 h à 16 h 30
- à la mairie de Saint-Léon : - Jeudi 7 mars 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Bert : - Vendredi 8 mars 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Monétay-sur-Loire : - Lundi 11 mars 2024, de 14 h à 17 h

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Liernolles et Montcombroux-les-Mines. Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, dans les 10 mairies concernées précitées, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Ferme Éolienne de Liernolles Montcombroux SAS
770 rue Alfred Nobel – 34000 MONTPELLIER
Contact : M. Olivier DAVENEL
davenel@energiter.fr
07 85 27 50 47